

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille douze, le 8 mars à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Jérôme Cochenne, excusé, procuration à Anita Daniel

Jean Faillard, excusé, procuration à Berc'hed Troadec Cadoudal

Convocation: 1^{er} mars 2012

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Vente de terrain communal

Le Conseil municipal entend un rapport oral du 3^{ème} adjoint sur la situation constatée à Ploenez suite à la demande d'achat de terrain communal par M. et Mme Daniel Tallec (premier examen lors du Conseil municipal du 7 janvier – réalisation de travaux d'assainissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour la cession à Mme et M. Daniel Tallec d'une portion de terrain communal sis en face de la propriété cadastrée D336 à Ploenez, sous réserve qu'un espace d'au moins trois mètres de large soit réservé pour la circulation publique. La cession s'effectuera au prix de 2 € TTC le m2. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT